



CONTENU

- 1 Salaires horaires minima à partir du 1^{er} octobre 2026
- 2 Sécurité d'existence en cas de chômage temporaire

TELECHARGEZ L'APP ACV-CSC



Scannez le
code QR et
restez informé !



1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2026

Les salaires des ouvriers sont indexés chaque trimestre.

Augmentation de l'index de 0,83% au 1^{er} octobre 2026.

SCP 128.01 - TANNERIE ET COMMERCE DE CUIRS ET PEAUX BRUTS (38H/SEMAINE)

GROSSES PEAUSSERIES ET PEAUX DE BOVINS

Catégorie	Montant
Catégorie 0A	15,0845 €
Catégorie 0B	15,3015 €
Catégorie 1A	15,5515 €
Catégorie 1B	15,6575 €
Catégorie 2A	15,7610 €
Catégorie 2B	15,9735 €
Catégorie 3A	16,1075 €
Catégorie 3B	16,3240 €
Catégorie 4	16,5100 €
Catégorie 5	16,8915 €

PEAUX D'OVINS ET DE CAPRINS

Catégorie	Montant
Catégorie 0A	14,7180 €
Catégorie 0B	14,8995 €
Catégorie 1A	15,1540 €
Catégorie 1B	15,2660 €
Catégorie 2A	15,3595 €
Catégorie 2B	15,5325 €
Catégorie 3A	15,7570 €
Catégorie 4	16,1075 €
Catégorie 5	16,4555 €

COMMERCE DE CUIR ET DE PEAUX BRUTS

Catégorie	Montant
Chef d'équipe	16,8670 €
Classeur	16,5890 €
Crouponneur	16,4550 €
Chauffeur	16,4550 €
Manœuvre	16,2630 €

SECTEUR DU CUIR | CP 128

SCP 128.02 - INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE, DES BOTTIERS ET DES CHAUSSEURS (37H20/SEMAINE)

SALAIRES BARÉMIQUES	
Catégorie	Montant
Classe 1	17,5280 €
Classe 2	17,1250 €
Classe 3	16,9020 €
Classe 4	16,5985 €
Classe 5	16,2445 €
Classe 6	16,0945 €
Classe 7	15,9115 €
Classe 8	15,6285 €
Classe 9	15,3695 €

RÉPARATEURS DE CHAUSSURES	
Catégorie	Montant
Réparation artisanale	
Moins qualifiés	16,2450 €
Qualifiés	16,5985 €
Réparation de chaussures rapide	
Moins qualifiés	16,5985 €
Qualifiés	16,9030 €

SCP 128.03 - MAROQUINERIE ET GANTERIE (38H/SEMAINE)

MAROQUINERIE	
Catégorie	Montant
Surqualifiés	17,0525 €
Qualifiés	16,0820 €
Semi-qualifiés	15,6155 €
Spécialisés	15,1410 €
Semi-spécialisés	14,6535 €
Débutants	14,1770 €

GANTERIE	
Catégorie	Montant
Triage	15,0260 €
Lotissage	14,6635 €
Coupe	14,4155 €
Fendre	13,6530 €
Non-qualifiés	13,4075 €
Fourchetter, couper, dresser, piquer, broder, noircir, emballer, raffiler	12,9415 €

SCP 128.05 - SELLERIE, FABRICATION DE COURROIES ET D'ARTICLES INDUSTRIELS EN CUIR (38H/SEMAINE)

Catégorie	Montant
1 ^{ère} catégorie	14,0685 €
2 ^{ème} catégorie	13,8015 €
3 ^{ème} catégorie	13,3900 €

2. SÉCURITÉ D'EXISTENCE EN CAS DE CHÔMAGE TEMPORAIRE

Commentaire	Montant
Vous pouvez bénéficier de l'indemnité pour 120 jours de chômage au maximum par an. Au sein de l'entreprise, un pool peut cependant être constitué dans lequel les travailleurs concernés peuvent puiser des jours supplémentaires.	16,7890 €